

Projet d'établissement



Fondamental

NOS SECTIONS

L'école fondamentale Institut des Sœurs de Notre-Dame comprend deux sections situées à Bruxelles :

La section maternelle

Située rue de Veeweyde 27

- Téléphone : 02/523.29.47
- Direction : Magelinck Daisy
- Email : direction.maternelle@isnd.be

La section primaire

Située rue de la Démocratie 10

- Téléphone : 02/521.26.65
- Direction : Mallette Véronique
- Email : direction.primaire@isnd.be

Quelle école ? Pour quel enfant ? Pour quelle société ?

Notre école est chrétienne ; nous organisons des cours de catéchèse, des célébrations et des actions de solidarité. Accueillant des enfants de cultures diverses, nous avons à cœur de les ouvrir au monde qui les entoure tout en veillant au développement de leur bien-être. Nous les accompagnons dans leur épanouissement personnel, en leur apprenant à se respecter eux-mêmes, à respecter les autres ainsi que leur environnement.

*Notre projet d'établissement s'articule autour de **cinq grands axes** :*

1. L'accueil

Ayant conscience que chaque enfant est unique, nous veillons à ce que chacun d'entre eux trouve sa place. Ceci en favorisant un environnement bienveillant dans lequel l'enfant se sent considéré, compris et respecté.

2. Le sens des apprentissages

Au travers d'activités diverses et variées, l'enfant développera une série de compétences et de savoirs qui contribueront à son épanouissement personnel et à sa croissance en tant que personne humaine. En acquérant ces apprentissages, il se construira également comme un citoyen à part entière, capable d'évoluer avec responsabilité et ouverture dans la petite société qu'est l'école.

Pour ce faire, l'équipe éducative veillera notamment à :

- Encourager les enfants à apprendre à partir de situations concrètes ;
- Développer leur autonomie ;
- Éduquer à l'utilisation des outils numériques modernes;
- Mettre en place des activités variées comme des classes vertes, journées patrimoine et sorties éducatives en dehors des murs de l'école ;

- Encourager le travail en groupe et favoriser les échanges dans le cycle et inter cycles (via entre autres le système de parrainage) ;
- Proposant des activités d'éveil aux langues jusqu'en 2^{ème} primaire ;
- Et autres aspects complémentaires.

En outre, l'école propose une filière immersion français/néerlandais. Un tiers de l'école fondamentale à partir de la 3^{ème} maternelle est donc en immersion. En effet, la connaissance des langues offre aux enfants une ouverture sur le monde, suscite un intérêt pour une autre culture et permet de développer des relations interculturelles plus riches.

3. La continuité

Afin d'assurer une certaine cohérence tout au long du parcours primaire, l'équipe éducative sera amenée à :

- Assurer un suivi scolaire cohérent à chaque étape ;
- Évaluer régulièrement et de façon claire l'acquisition et la mobilisation des savoirs et compétences (4 bulletins par an en primaire, 2 en maternelle) ;
- Organiser des réunions et concertations entre les cycles ;
- Utiliser les référentiels et programmes du réseau pour accompagner les élèves tout au long de leur parcours ;
- Et autres aspects complémentaires.

4. La prise en charge des difficultés des élèves

Pour remédier aux difficultés que rencontrent les élèves sur leur parcours, l'équipe éducative veillera à :

- Mettre en place un soutien personnalisé pour les élèves en difficulté (accompagnement personnalisé en primaire et remédiation en maternelle) ;
- Collaborer avec des spécialistes compétents (logopèdes, kinés, pôles territoriaux, etc) ;
- Créer des groupes d'entraide entre enfants ;

- Varier les méthodes, les outils d'apprentissages et autant que possible, mettre en place des aménagements;
- Tenir un dossier d'accompagnement de l'élève permettant un meilleur suivi ;
- Et autres aspects complémentaires.

5. L'éducation de l'enfant dans le respect de lui-même, des autres, de son environnement et de son patrimoine

Dans la perspective d'une éducation citoyenne, l'équipe éducative veillera :

- Au respect de soi, des autres et de l'environnement ;
- Au respect des valeurs de respect et de politesse ;
- À l'apprentissage de l'hygiène et des bonnes habitudes alimentaires ;
- Au développement d'une conscience écoresponsable via l'apprentissage du tri des déchets ;
- À la création de conseils de classe pour donner la parole aux élèves ;
- Encouragement à la participation citoyenne et aux actions solidaires ; (files de paix, collectes de vêtements/jeux, etc) ;
- Et autres aspects complémentaires.

6. La communication avec les parents

Afin d'assurer une communication ouverte entre les parents et l'équipe éducative, des réunions d'informations sont organisées à l'attention des classes maternelles et de l'ensemble des parents fréquentant l'école primaire.

Ces réunions sont organisées en début d'année par classe (réunion collective) et dans le courant de l'année lors d'une réunion individuelle jumelée avec la remise du bulletin.

Toutefois en cas de nécessité, les parents comme les titulaires pourront solliciter une entrevue afin de suivre correctement l'évolution de l'enfant.

Les autres communications seront transmises via le journal de classe en primaire, la farde de communication en maternelle et les sites internet.

Afin d'inclure au mieux les parents à la vie de l'école, nous les solliciterons ponctuellement en tant que personne ressources (activités scolaires, sorties, festivités, etc).

7. Rôle de chacun

La vie de l'école repose sur l'implication et la collaboration de tous ses acteurs. Chacun, à son niveau, contribue à créer un environnement propice aux apprentissages et au bien-être des élèves.

La direction

Elle favorise des conditions de travail permettant la mise en place d'une pédagogie efficace et adaptée aux besoins des élèves. Soucieuse d'ouverture sociale et culturelle, elle encourage les initiatives en ce sens. Le dialogue et la concertation avec les enseignants, les élèves et les parents font partie intégrante de son engagement.

Les enseignants

Ils accompagnent les élèves dans leurs apprentissages en instaurant un cadre bienveillant et exigeant. À l'écoute, ils veillent à établir un dialogue constructif et à faire respecter les règles de vie de l'école. Ils contribuent également à l'animation de la vie scolaire et pastorale à travers des activités éducatives et enrichissantes.

Les élèves

En respectant le règlement de l'école, ils participent activement à la construction d'un climat propice au travail et à la vie en collectivité. Leur engagement dans leurs apprentissages et leur attitude respectueuse favorisent un environnement harmonieux.

Les parents

Acteurs essentiels du parcours scolaire de leur enfant, ils l'accompagnent et le soutiennent dans ses apprentissages en veillant à des aspects tels que la ponctualité, l'autonomie, le sommeil ou encore une alimentation équilibrée. Leur collaboration avec l'équipe éducative et leur volonté de maintenir un dialogue constructif renforcent la cohérence entre l'école et la famille.